



CSAV SKI COMPÉTITION

Saison 2026/2027

ANNECY
ANNECY-LE-VIEUX
Commune déléguée



 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

- ❖ **PRÉSENTATION DU CLUB**
- ❖ **FONCTIONNEMENT DU CLUB**
- ❖ **ENTRAINEMENTS**
- ❖ **STAGES**
- ❖ **COURSES**
- ❖ **EVÉNEMENTS**
- ❖ **MATÉRIELS**
- ❖ **MÉCÉNAT/DIVERS**
- ❖ **ADHÉRENTS**

PRÉSENTATION DU CLUB

CSAV Ski Compétition

Club des Sports Annecy-le-Vieux Ski Compétition

Association sportive régie par la loi de 1901.

Président : Géry DUJARDIN Tél. : 06 10 47 38 29

Siège social : Maison du Ski Pierre Trinquet - 65 avenue du Petit Port 74940 ANNECY LE VIEUX – Tél : 04 50 23 74 40

Local avec salle de réunion et atelier pour :

- Entretien des skis (fartage affûtage)
- Stockage des matériels (skis, piquets slalom, filets etc...)

Créé en 1974 à l'initiative de Monsieur Pierre TRINQUET pour répondre à la demande de jeunes compétiteurs qui recherchaient des conditions optimales pour pratiquer leur sport favori.

Les présidents Michel GOTTELAND et Hervé FONTAINE lui ont succédé en 50 ans d'existence.

De 5 membres à l'origine, il regroupe à ce jour environ 60 licenciés.

LES OBJECTIFS

Former des jeunes à la pratique du ski alpin de compétition des catégories U8 à U21.

Faire progresser nos jeunes vers un ski performant dans une ambiance sportive et ludique.

Mais au-delà de la compétition, le CSAV Ski Compétition a d'autres finalités, notamment la préparation des jeunes en vue de l'obtention du Test Technique & de l'Eurotest pour le monitorat de ski alpin.

A ce jour, 10 moniteurs/trices issus du CSAV sont titulaires du Diplôme d'État de Ski, Moniteur national de ski Alpin.

LES DIRIGEANTS

Président : Géry DUJARDIN

Vice-Président : Bruno AGUETTAND

Responsable technique : Bruno AGUETTAND

Trésorière : Charlène ROLLAND

Secrétariat : Sophie DUMET

Encadrement : Sophie DUMET, Christophe BIBOLET-RUCHE, Thibaud GIULIANI, David BRACHET, Hervé FONTAINE, Guy FERRARI, Pierre NOEL.

FONCTIONNEMENT DU CLUB

La vie du club repose sur l'ensemble des bénévoles qui l'animent.

Leurs disponibilités, leurs compétences et leurs engagements permettent à nos skieurs de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.

Le club utilise désormais SportEasy, un site internet et une appli mobile qui vont faciliter la gestion et la communication du club.

Grâce à SportEasy, vous pourrez depuis votre ordinateur ou votre mobile :

- *consulter le calendrier des entraînements, courses et événements*
- *communiquer simplement avec les entraîneurs*
- *répondre présent ou absent à la participation aux courses et entraînements*

[et plein d'autres fonctionnalités sympas](#)

Pour nos préparations physiques nous bénéficions des infrastructures sportives d'Annecy. La Maison du Ski de septembre à octobre et le gymnase d'Evire de novembre à avril.

Les entraînements de ski ont lieu à Crest-Voland, station qui nous accueille depuis 40 ans. Elle met à notre disposition les stades de slalom pour la période de décembre à avril.

L'ensemble des activités, préparation physique, ski, stages, courses et événements divers nécessitent la présence de tous.

La charte du club repose sur des règles simples.

- Respect des entraîneurs, moniteurs ESF et bénévoles.
- Respect d'autrui.
- Respect des consignes de sécurité.
- Respect du matériel.
- Respect des horaires pour l'ensemble des activités.
- Une participation active et régulière aux entraînements.
- Esprit d'équipe.
- Solidarité.
- Motivation et goût de l'effort.
- La participation des parents aux événements organisés par le club.

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT

Nous pratiquons notre activité dans un environnement exceptionnel est celui-ci doit être protégé et préservé.

Nous devons agir à chaque sortie pour le préserver en ayant une attitude responsable, (favoriser le covoiturage, nettoyer nos espaces d'entraînements...), et participer à la journée de ramassage des déchets à Crest-Voland en fin de saison.

Cette charte doit être suivie par chaque adhérent sous peine d'exclusion.

L'implication des parents lors de l'organisation des divers événements est essentielle.

La présence à l'organisation de 2 événements est obligatoire.

4 SECTIONS

Club découverte année 2021.

Pré-club U8 année 2019/2020.

Club de U10 à U18.

Master à partir de U21.

-La section club découverte permet aux enfants (année 2021) de découvrir le ski de compétition, niveau 1^{ière} étoile.

-La section pré-club, catégorie U8 (année 2019/2020).

Ces jeunes sont formés à la pratique du ski alpin de compétition pendant 2 ans maximum et devront justifier d'un niveau 1^{ière} étoile.

Les groupes pourront être modifiés en début de saison par les entraîneurs.

La section club est accessible à la catégorie U10 (année 2018).

TRANSPORTS

Le CSAV assure le transport en car le mercredi et les stages de décembre et février hors weekends pour les entraînements à Crest-Voland.

Rendez-vous à 11h45, départ 12h en car du parking de la Maison du Ski 65 route du Petit Port Annecy Le Vieux et arrêts possibles, bout du lac et Doussard retour entre 18h00 et 18h30.

Compte tenu du trajet d'environ 1 heure, il est indispensable d'être à l'heure.

Respecter le chauffeur et la propreté du car.

Pour les collégiens/lycéens ayant cours le mercredi matin, une prise en charge en minibus à la sortie de leur établissement (sur Annecy) est organisée dans la mesure du possible.

En dehors de ces périodes, les transports sont assurés par les familles.

Toutefois, le CSAV étant propriétaire d'un minibus, voici les règles prévues pour son utilisation :

Chaque lundi soir, le bureau valide sa destination pour le week-end et le nombre de places disponibles :

- Priorité aux courses,
- Pour les entraînements du samedi et dimanche, si absence de course,
- Dans ce cas, une participation de 12€ par trajet vous sera facturée en fin de saison.

Modalités d'inscription :

- Réservation sur le lien transmis en début de saison,
- Pour toute absence, prévenir le responsable la veille avant 12 h,
- La réservation se fait pour un trajet aller/retour.

ENTRAINEMENTS

Responsable technique : Bruno AGUETTAND

Entraîneurs : Bruno AGUETTAND, Hervé FONTAINE

MF1 : Sophie DUMET

MF2 : Pierre NOEL, Thibaud GIULIANI

Moniteurs ESF : 2

Encadrement : Guy FERRARI

PRÉPARATIONS PHYSIQUES

Les préparations physiques ont lieu le jeudi de 18h00 à 19h30 de début septembre à fin avril. Ils débiteront le **jeudi 10/09/2026**.

Programme préparé par un coach professionnel.

De septembre à octobre, ces entraînements se déroulent dans le Veyrier et sur les bords du lac, le lieu de rendez-vous est à la **Maison du Ski** à Annecy le Vieux.

De novembre à avril les entraînements se déroulent au **gymnase du collège d'Evire**, 9 rue Martyrs de la Déportation, 74940 Annecy le Vieux.

Cette préparation physique est dispensée aux enfants à partir de la catégorie U10.

Footing, endurance, marche dans le Veyrier, travail d'équilibre, vitesse, proprioception, sports collectifs.

Programme d'entraînement étudié et préparé par un coach professionnel.

Tenue de sport obligatoire et adaptée suivant les conditions météo.

L'ensemble des coureurs se doit de participer aux entraînements, la présence de tous permet de fédérer une équipe.

Respecter et ranger le matériel en fin de séance.

Cette séance de préparation n'est ni une garderie ni une cour de récréation.

En cas d'absence prévenir son entraîneur.

Le jeudi à l'entraînement les consignes sont données pour les entraînements et les courses de ski, heure de départ et lieu de rendez-vous, chaque skieur doit s'informer.

ENTRAÎNEMENTS DE SKI DU MERCREDI

Ils débiteront le **mercredi 6/01/2027** et se termineront le **10/03/2027**, sous réserve de conditions d'enneigement adaptées.

Ils ont lieu à Crest-Voland le mercredi après-midi, rendez-vous à 11h45, départ 12h en car du parking de la Maison du Ski, 65 route du Petit Port, Annecy Le Vieux et retour entre 18h00 et 18h30.

Compte tenu du trajet d'environ 1 heure, il est impératif d'être à l'heure.
Respecter le chauffeur et la propreté du car.
Participation obligatoire aux entraînements pour être inscrit aux courses.
En cas d'absence prévenir son entraîneur.
Si des difficultés d'accès routier à la station sont constatées, les horaires pourront être modifiés en conséquence.

ENTRAÎNEMENTS DE SKI DU SAMEDI

Les entraînements du samedi ont lieu à Crest-Voland de 9h à 13h.
Pour les catégories, U14 et plus.
Le trajet est à gérer par vos propres moyens.
Le minibus peut être disponible ponctuellement.
Rendez-vous au départ de la télécabine de la Logère à 9h00.
En cas d'absence prévenir son entraîneur.

ENTRAÎNEMENTS DE SKI DU DIMANCHE

Les entraînements du dimanche ont lieu à Crest-Voland de 9h00 à 13h00.
A partir de la catégorie U8 et plus en fonction des courses du week-end.
Le trajet est à gérer par vos propres moyens.
Le minibus peut être disponible ponctuellement.
Rendez-vous au départ de la télécabine de la Logère à 9h00.
Participation obligatoire aux entraînements pour être inscrit aux courses.
En cas d'absence prévenir son entraîneur.

CONSIGNES POUR LES ENTRAÎNEMENTS DE SKI

Matériels : adapté selon tableaux transmis par les entraîneurs.

- Skis (avec scratches) et bâtons dans une housse.
- Chaussures dans un sac, *catégories club découverte et pré-club U8 chaussures aux pieds.*
- Casque rigides, masque, gants & dorsale obligatoires à partir de la catégorie U8,
- Téléphone portable interdit lors des entraînements.
- Collants anti coupures à partir de la catégorie U12.
- Tenue du club, softshell obligatoire à partir de la catégorie U10 et veste pour les U8, prévoir des sous-vêtements chauds en début de saison.
- Prévoir un goûter ou un pique-nique avec une boisson dans un sac à dos.

Le mercredi à l'arrivée à Crest-Voland, récupération de son équipement et regroupement au départ de la télécabine de la Logère.

Les forfaits saison sont remis par l'encadrement à la première sortie pour les catégories U8 et plus. Si le coureur oublie ou perd son forfait nous lui fournirons un forfait pour la sortie. Celui-ci sera facturé.

Prendre connaissance des consignes pour chaque catégorie. Pour les catégories U12 et plus aider à transporter le matériel, piquets, filets, et autres au départ de la piste, idem pour le repli.

Pour les catégories U10 et plus l'entraîneur transmettra le choix des skis pour l'entraînement.

Les parents ne peuvent pas accéder au stade lors des entraînements.

Compte tenu des relations privilégiées du club avec la société des remontées mécaniques et la station de Crest-Voland, vous devez respecter l'ensemble du personnel, les consignes de sécurité et adapter votre attitude sur les skis en dehors du tracé d'entraînement, respect des priorités.

TEST D'ÉVALUATION DE SKI DE FIN DE SAISON

En fin de saison un test d'évaluation de niveau de ski interne au CSAV par catégorie est réalisé par les entraîneurs pour valider la progression et organiser la saison à venir par catégories.

STAGES > 3 STAGES PAR SAISON

STAGE D'OXYGÉNATION

3 jours pendant les vacances de la Toussaint à partir de la catégorie U10, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

2026 : les 20, 21, 22 octobre.

Objectif : mise en condition physique, autonomie et cohésion du groupe.

Activités : marche, course à pied & autres activités suivant conditions météo.

Matériel : chaussures de marches, tenue de pluie, baskets et vêtements de rechange.

Les inscriptions doivent être validées la première semaine d'octobre.

En cas d'annulation aucune autre activité ne sera organisée.

La présence de parents est souhaitée pour l'encadrement et le covoiturage.

STAGE SKI DÉCEMBRE

4/6 jours pendant les vacances de Noël à partir de la catégorie U8, à Crest-Voland ou aux Saisies suivant l'enneigement.

2026 : les 21, 22, 23, 28, 29 et 30 décembre.

La participation à ce stage est indispensable pour les U8 et plus.

Objectif : travail foncier technique, sensibilisation à l'équilibre et au toucher de neige.
Le transport est assuré par le club en dehors des weekends.

STAGE SKI FÉVRIER

5 jours pendant les vacances d'hiver toutes catégories à Crest-Voland.

2027 : les 15, 16, 17, 18 et 19 février.

La participation à ce stage est indispensable

Objectif : perfectionnement du ski technique, slalom et slalom géant.

Le transport est assuré en car hors weekend.

CONSIGNES POUR LES STAGES DE SKI

Départ à 7h45 en car du parking de la maison du ski et retour vers 15h00.

Compte tenu du trajet d'environ 1 heure il est impératif d'être à l'heure.

Respecter le chauffeur et la propreté du car.

Si des difficultés d'accès routier à la station sont constatées, les horaires pourront être modifiés en conséquence.

Matériels :

-Skis (avec scratches) et bâtons dans une housse.

-Chaussures dans un sac, *catégories club découverte et pré-club U8 chaussures aux pieds.*

-Casque, masque, gants & dorsale obligatoires, collants anti coupures à partir de la catégorie U12.

-Tenue du club, prévoir des sous-vêtements chauds en début de saison.

-Prévoir un pique-nique avec une boisson dans un sac à dos.

A l'arrivée à Crest-Voland, récupération de son équipement et regroupement au départ de la télécabine de la Logère.

Prendre connaissance des consignes pour chaque catégorie. Pour les catégories U12 et plus, transporter le matériel, piquets, filets et autres au départ de la piste, idem pour le repli.

Compte tenu des relations privilégiées du club avec la société des remontées mécanique et la station de Crest-Voland, vous devez respecter l'ensemble du personnel, les consignes de sécurité et adapter votre attitude sur les skis en dehors du tracé d'entraînement, respect des priorités.

COURSES

Un calendrier prévisionnel des courses vous sera transmis en début de saison.

Toutes les informations concernant la participation aux courses sont données par les entraîneurs.

Les inscriptions sont validées le lundi soir lors de la réunion du bureau et confirmées le jeudi soir après l'entraînement physique.

L'entraîneur informe les coureurs du lieu, des horaires, du choix des skis et du fartage.

Le minibus est disponible pour le transport des coureurs. Suivant le nombre de coureurs, le transport pourra être à la charge des parents.

Matériels :

-Skis (avec scratches) et bâtons dans une housse.

-Casque, masque, gants & dorsale obligatoires, collants anti coupures à partir de la catégorie U12.

-Tenue du club, prévoir des sous-vêtements chauds en début de saison.

-Repas et boisson dans un sac à dos.

Une reconnaissance du tracé avec l'entraîneur conditionnera les résultats.

Respecter les horaires pour le rendez-vous sur les lieux de la course, et la remise des forfaits.

Dans tous les cas, contacter l'entraîneur la veille au soir en cas d'empêchement.

COURSES CATEGORIES U8 U10 U12 U14 U16

Pour la catégorie U8 2^{ème} année l'inscription aux courses (2 dans la saison) sera validée en fonction de la présence régulière aux entraînements.

L'ensemble des courses est organisé sur le district des Aravis regroupant les stations de : La Clusaz, Le Grand-Bornand, Manigod, Semnoz et Crest-Voland.

Un planning des courses de la saison vous sera remis lors de l'assemblée générale.

Les entraîneurs sélectionnent et inscrivent les skieurs pour chaque course mais le coureur doit impérativement confirmer sa participation.

Les coureurs ne doivent pas quitter le stade pendant la durée de l'épreuve.

Nous vous rappelons que les coureurs sont sous la responsabilité des entraîneurs pendant la course. Celle-ci terminée les parents récupèrent leurs enfants.

GRAND PRIX

Réservé aux catégories U16 et plus.

Ces courses se déroulent en Haute-Savoie et en Savoie.

Des Grands Prix sont organisés chaque week-end, le coureur doit confirmer son intention de participer au GP.

Les entraîneurs valident les inscriptions en fonction des qualités techniques du skieur et du lieu de course.

Les engagements à ces compétitions sont pris en charge par le club, mais seront facturés en cas d'absence, le forfait est à la charge du coureur il sera refacturé en fin de saison.

Nous vous rappelons que les coureurs sont sous la responsabilité des entraîneurs pendant la course. Celle-ci terminée les parents récupèrent leurs enfants.

RÉSULTATS

Les résultats des courses et classements des skieurs sont disponibles sur le site internet de la FFS « ffs.fr » rubrique résultats et points.

Sélectionner le comité Mont-Blanc ou Savoie et choisir sa catégorie.

UFOLEP

Courses réalisées hors classement FFS. L'affiliation à cette autre fédération permet aux skieurs de s'aguerrir pour des compétitions futures plus relevées.

Un classement départemental régional est établi pendant la saison.

Courses ouvertes à toutes les catégories Club Découverte, U8, U10, U12 si absence de courses FFS.

EVÉNEMENTS

La présence des adhérents, des parents et des nouveaux inscrits à l'organisation est obligatoire.

L'implication des parents lors de l'organisation des divers événements est essentielle.

La présence à l'organisation de 2 événements est obligatoire.

L'ANCILEVIENNERIE le 18 octobre 2026

Foire d'Annecy-le-Vieux en octobre qui permet au club de financer les achats de matériels pour la saison, piquets, filets de protection, skis de slalom, radios ...

La mise en place d'un stand proposant la vente d'huîtres...

La réussite de cette journée repose sur l'organisation et l'investissement personnel de tous.

ASSEMBLEE GENERALE le 2 novembre 2026

Une information concernant le matériel (skis, bâtons, chaussures, casques, gants, masques et vêtements) aura lieu avant l'AG.

Réunion d'information générale sur le club, convocation transmise par mail. Résultats financiers, résultats sportifs, élection du bureau, planning des courses, tarifs de la saison et rappel de certaines consignes.

La présence de tous les adhérents est vivement souhaitée.

COURSES ORGANISÉES PAR LE CLUB

DISTRICT : MICROCOUPE U8.2 le 6 mars 2027

Course FFS organisée par le club pour le district des Aravis à Crest-Voland.

2 manches de géant sur le stade, accueille environ 80 coureurs.

Pour cette course nous avons besoin de contrôleurs de portes, de lisseurs pour l'entretien de la piste, de personnes pour l'accueil, la distribution des forfaits des dossards et la remise des coupes.

Le bon déroulement de cette journée repose sur la présence indispensable des parents et des adhérents. Lors de cette journée, les catégories U10 et U12 n'auront pas entraînement. Les jeunes seront réquisitionnés pour participer à l'organisation de la course.

COURSE CLUB

Course organisée par le club à Crest-Voland.

Moment de plaisir et de partage entre parents et enfants.

Vous découvrirez les progrès de vos petits champions.

Parents farte et affûtez !!

Un slalom géant suivi d'un casse-croûte et d'une remise des prix pour une journée bien remplie.

RAMASSAGE DES DECHETS

La saison terminée, l'office de tourisme de Crest-Voland organise en mai, un samedi, le ramassage de déchets sur le domaine skiable.

Compte tenu des relations privilégiées du club avec la station de Crest-Voland, notre présence est indispensable.

MATÉRIELS

FARTAGE & AFFUTAGE

Séance le jeudi soir à la maison du ski pendant l'entraînement physique.

Présentation des produits, des matériels et outillages nécessaires au fartage & à l'affûtage, commande du matériel.

Démonstration sur place par les membres du bureau de l'entretien des skis.

Durant la saison, le fartage aura lieu le jeudi de 18 h à 19 h 30, en fonction des courses prévues le week-end.

Voir documents joints

Fiche : matériel obligatoire pour les entraînements et les courses, par catégories.

Fiche : location skis catégorie U10.1, (60€ location et entretien fin de saison).

Fiche : location skis slalom catégories U10.2 et plus, (100€ location et entretien fin de saison).

MÉCÉNAT & SPONSORING

Notre club doit chaque année renouveler une partie de son matériel destiné aux entraînements, piquets de slalom, perfos, radios, skis de slalom, et entretenir son minibus

Il s'agit d'une association reconnue d'intérêt général, habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux concernant le mécénat.

Les particuliers et entreprises peuvent donc soutenir le club grâce à leurs dons et bénéficier d'un avantage fiscal.

Il se traduit par une réduction d'impôt :

- sur le revenu pour les particuliers égale à 66 % du montant du don versé (vous donnez 100 €, il ne vous en coûtera réellement que 34 €),
- sur les sociétés à hauteur de 60 % du versement effectué pour les sociétés

Pensez-y ou faites appel à vos connaissances ou à votre réseau (particuliers et entreprises).

DIVERS

Avantages liés à la licence :

Accéder à la boutique officielle FFS en ligne www.boutique.ffs.fet des remises sur différents sites (abonnements ski-chrono, Julbo, sun-valley, Green-weez, corsica ferries, europcar, Solikend, compex ...)

Accès à la boutique Salomon à Annecy-Pringy avec -30 % et à la boutique Rossignol à Albertville avec -30%.

NOS PARTENAIRES SAISON 2026/2027





CSAV SKI COMPÉTITION

ADHÉRENTS

Pièces à fournir :

- Retour de la fiche d'inscription le premier jour de la reprise de l'entraînement physique.
- Compléter le questionnaire relatif à l'état de santé de votre enfant.

Document obligatoire pour l'établissement de la licence.

- Un règlement de 30% du montant de la saison à l'inscription par virement, CB ou chèque (dernier délai avant le stage de Toussaint).
- La licence est obligatoire pour participer aux entraînements physiques.

Nous vous rappelons que les coureurs sont sous la responsabilité des entraîneurs pendant les horaires des entraînements et des courses, ceux-ci terminés (hors le mercredi) les parents récupèrent leurs enfants à l'heure convenue au lieu indiqué par l'entraîneur.

Approbation de la charte 2026/2027.

Famille :

Le :

Signatures :